

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La zone de police « Midi » a confirmé à l'occasion du dernier Conseil de Police de décembre dernier, et d'une interpellation que j'y avais fait, que le commissariat central de la zone situé rue Démosthène, sera déménagé rue des Deux Gares à l'horizon 2023. Le délai est donc proche.

Pouvez-vous donc nous dire quel sera le sort de l'actuelle implantation de la police zonale ?

Une réflexion sur les besoins d'un quartier déjà densément peuplé et bâti est-elle menée ?

Les citoyens sont-ils associés à une question qui aura un impact fondamental pour son évolution et sa qualité de vie déjà fragilisée ?

Enfin, comment et où se déroulera l'accueil en termes de police de quartier à la suite du départ du commissariat central qui abritait également l'équipe d'agents de quartier pour « Scheut ».

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le bâtiment de la rue Démosthène doit faire l'objet d'importants travaux pour être remis aux normes actuelles. Il est donc judicieux de réimplanter le commissariat central dans un endroit plus accessible en transports en commun et plus adapté aux trois communes qui composent la zone de police : Saint-Gilles, Forest, Anderlecht. A ce stade, il n'y a pas encore d'endroits précis ni défini, puisqu'il faut encore faire un marché public. Lors du déménagement du commissariat, le bâtiment aura toujours la fonction de commissariat de division qui concerne Anderlecht. Il est vrai qu'il y a eu une double réflexion par rapport à cela. Le Collège souhaite également recentrer le commissariat anderlechtois dans un endroit plus accessible en transports en commun. Ce n'est que dans ce deuxième temps qu'on réfléchira à ce que l'on fera du bâtiment de la rue Démosthène. Toute la réflexion menée au sujet du nouveau bâtiment pour la zone et pour la division vise à offrir un meilleur service aux citoyens mais aussi pour améliorer les conditions de travail des policiers et travailleurs afférents. Puisque le Collège a fait de la décentralisation dans les quartiers son cheval de bataille, il continuera à y avoir une implantation dans les huit quartiers de la commune, où pourront s'installer les équipes déployées sur le terrain.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que le fait de maintenir une présence policière, plus particulièrement celle de la division anderlechtoise dans le cœur de la commune lui paraît une évidence pour éviter l'éloignement. Il est important que cette présence forte de la police au cœur d'Anderlecht puisse plus facilement interagir avec les diverses parties de la commune. Il espère qu'on pourra venir avec une réflexion réellement concertée sur l'avenir de ce bâtiment. Les meilleurs projets sont ceux qui sont concertés bien en amont, avec les riverains. C'est dans ce cadre-là que l'on peut obtenir un projet exemplaire et non un projet qui tombe par effet d'aubaine qui affaiblirait la qualité de vie d'un quartier qui connaît déjà aujourd'hui un certain nombre de problèmes.